

Projet d'une Fusion Curtilles – Lucens



Bulletin d'information n° 3 - juillet 2024

Dans ce troisième bulletin d'information - et ceux qui suivront - la Municipalité continue d'informer l'ensemble de la population de Curtilles de l'évolution du projet de fusion Curtilles-Lucens :

Les membres des trois groupes de travail (GT) se sont réunis à plusieurs reprises et ils ont transmis leur analyses et suggestions aux deux Municipalités et à M. Laurent Curchod, délégué aux fusions du Canton.

Les prochaines étapes :

Une réunion du Comité de pilotage (COPIL) est prévue début septembre.

Lors de cette séance, une mise en commun des différents points amenés par les GT sera discutée.

Ces points seront ensuite repris par M. Laurent Curchod qui rédigera le projet de la convention de fusion. Ce projet sera présenté aux membres des GT, aux deux Conseils et à la population des deux communes.

Une étape importante de ce projet de fusion ! Notez d'ores et déjà la date dans vos agendas :

jeudi 14 novembre 2024 à 19h30

Début novembre, un tout-ménages indiquera le lieu, ce sera probablement à l'Eglise de Curtilles.

Une autre séance est agendée pour le Conseil communal et les habitants de Lucens, la date fixée est le lundi 18 novembre, elle aura lieu à la grande salle de Lucens, également en soirée.

Cette séance du 14 novembre sera très importante, elle vous permettra de poser vos questions et à ce stade, il sera encore possible d'apporter certains commentaires et suggestions.

La convention de fusion finalisée sera ensuite soumise officiellement début 2025 pour approbation aux deux Municipalités d'abord, puis les deux Conseils se prononceront séparément, le même soir.

Si le projet passe ces deux étapes avec succès, une votation populaire, ouverte aux personnes ayant le droit de vote communal à Curtilles et à Lucens sera organisée **le dimanche 18 mai 2025**.

En cas de non : les élections du **8 mars 2026** désigneront les exécutifs de la législature 2026-2031

En cas de oui : la fusion entrera en vigueur le **1er janvier 2027** (élections en octobre-novembre 2026).

La Municipalité

Les sujets principaux abordés par les trois groupes de travail :

GT1 : La santé financière des deux communes, la fiscalité, la nouvelle péréquation, les règlements, l'organisation de l'administration et du personnel, etc.

GT2 : Le sort des bâtiments communaux, comme le Café Fédéral ou le Collège, mais aussi les lieux communs comme la place de jeux, la déchetterie ou le cimetière.

La politique d'attribution des baux à ferme des terrains agricoles communaux. Le soutien aux associations communales, par exemple à la Jeunesse de Curtilles, à la société de tir, ou encore au groupe d'animation. Les moments conviviaux comme le Noël des enfants ou la visite des aînés en décembre, le repas des retraités en janvier et le suivi du plan canicule. Ou encore le système d'élection des autorités, etc.

GT3 : L'inventaire et la valeur des bâtiments et terrains communaux, l'état des terrains, des conduites souterraines, les routes, les chemins et autres bien communaux. Liens déjà actuels des associations intercommunales, réflexions pour la déchetterie, le traitement des déchets ménagers, etc.